

# PAIMPOL

Le port départemental de Paimpol comporte un port de plaisance géré par la commune de Paimpol et une concession pêche et réparation navale gérée par la CCI Côtes d'Armor.

## PORT DE PÊCHE

Paimpol est le port d'attache de 4 à 5 navires côtiers qui débarquent à la halle à marée de Saint-Quay Portrieux.

La présence du [site de réparation navale](#) et la sécurité des bassins en font un port de stationnement pour la flotte de côtiers basés dans l'ouest du département.

Pour améliorer l'accueil et la sécurité des bateaux de pêche ainsi que les conditions de travail des pêcheurs, la CCI a installé un ponton le long du quai pêche en 2008.

Le port de Paimpol est aussi un important site de débarquement pour les ostréiculteurs dont les parcs sont situés dans la baie de Paimpol.

**La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor gère également :**

- la liaison de fret avec l'île de Bréhat ([Barge de Bréhat](#)),
- le port de l'Arcoest (côté continent) et le Port Clos (côté île de Bréhat), utilisés par la compagnie des [Vedettes de Bréhat](#) pour assurer le transport des passagers.

## GESTION DES DÉCHETS

Chaque port maritime, quels que soient son activité et son statut, est dans l'obligation de mettre en application un plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires.

Nicolas GUILLOU  
[nicolas.guillou@cotesdarmor.cci.fr](mailto:nicolas.guillou@cotesdarmor.cci.fr)  
06.80.93.01.98

CCI Côtes d'Armor  
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc  
Tél : 02 96 78 62 00